



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Lille, le 18 novembre 2020

**APPEL À PROJETS  
« ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS  
LE LOGEMENT »**

L'État et l'Union Régionale pour l'Habitat (URH) se mobilisent pour l'accès au logement des plus démunis

Dans le contexte de la crise sanitaire actuelle qui entraîne des conséquences sur les plans économique et social, la mise en œuvre en région du plan « Logement d'abord » doit s'accélérer, au bénéfice des ménages les plus précaires, et plus largement des ménages en difficulté économique et sociale qui, fragilisés par la crise, pourraient basculer dans la précarité.

Lancé en 2017 par le Président de la République, le plan « Logement d'abord » promeut un accès direct ou accéléré au logement, couplé à un accompagnement pluridisciplinaire, modulable et adapté aux besoins des personnes, et renforce les actions de prévention des expulsions locatives.

L'État, les collectivités et l'ensemble des acteurs de l'hébergement et du logement se sont impliqués avec détermination dans la déclinaison de ce plan en région Hauts-de-France. Plusieurs réalisations importantes sont à relever depuis le 1er janvier 2018, qu'il s'agisse du relogement dans le parc de logements sociaux de 4 634 ménages sans domicile ou hébergés et 2 634 ménages réfugiés, du développement de 1 797 logements en intermédiation locative dans le parc privé, ou de l'ouverture de 423 places en « pensions de famille ».

Cette mobilisation se poursuit aujourd'hui avec le lancement, par l'État et l'Union Régionale pour l'Habitat, d'un appel à projets régional « accompagnement vers et dans le logement », qui facilitera l'accès au logement des personnes les plus précaires. Il permettra aussi d'agir en amont pour favoriser le maintien dans le logement des ménages rencontrant des ruptures dans leur parcours personnel.

Destiné aux associations, aux bailleurs sociaux, aux agences départementales d'information sur le logement et aux centres d'action sociale communaux ou intercommunaux, cet appel à projets permettra de financer des actions d'accompagnement social adapté aux besoins des ménages, et de renforcer les mesures de gestion locative adaptée mises en place par les bailleurs en partenariat avec les associations.

Les structures intéressées trouveront toutes les informations pour déposer leur candidature (date limite fixée au 1er février 2021) ici :

<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/APPEL-A-PROJETS-Accompagnement-Vers-et-Dans-le-Logement-5-novembre-2020>

**Préfecture de la région Hauts-de-France**

Service régional de la communication  
interministérielleinterministérielle  
Tél : 03 20 30 52 50 50

Mél : [pref-communication@nord.gouv.fr](mailto:pref-communication@nord.gouv.fr) :

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003  
59 039 LILLE Cedex



[nord.gouv.fr](http://nord.gouv.fr)  
[hauts-de-france.gouv.fr](http://hauts-de-france.gouv.fr)



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)